



Menaces de violences physiques

Par **mel29_old**, le **31/10/2007** à **13:57**

Bonjour,

Une histoire assez banale mais que je ne sais pas comment résoudre. Je suis âgée de 20 ans et alors que je discutais sur internet avec un étudiant de ma promotion, un différent a provoqué des insultes par messageries instantanées et par e-mail. La personne concerné m'a en plus adressé des menaces de violence, tel que par exemple "à la rentrée tu n'as plus de tête" et a exprimé qu'il souhaitait ma mort à cause du fait que je fumes...De l'enfantillage certes mais j'ai quand même peur de retourner en cours après les vacances d'autant plus que cet étudiant est impulsif, nerveux et agit sans réfléchir. Il a déjà eu bon nombre de différents les années précédentes avec d'autres étudiants et j'étais alors la seule personne à pouvoir le contrôler. Je voulais savoir si j'avais des droits dans cette histoire très certainement banale et "gamine" mais qui me tracasse énormément et me fait peur. Je ne veux pas arrêter mes études à cause d'une telle histoire mais je ne veux pas non plus aller tout les matins en cours avec la boule au ventre en me demandant si il va agir. Merci d'avance. J'espère que vous me répondrez. Au revoir